

Impact environnemental

Plusieurs actions mises en place permettent à la bibliothèque de réduire son impact environnemental :

Collections

Conservation

Vous vous demandez où partent les ouvrages lorsqu'ils ne sont plus disponibles en libre-accès ? Ils prennent l'ascenseur ! Ils rejoignent nos **trois magasins** dans les sous-sols de l'université.

En plus de ses **1 900 mètres linéaires** de collections en libre-accès au 6ème étage, la BU possède plus de **4 800 mètres linéaires** d'ouvrages sous terre !

Réparations

L'équipement des ouvrages et les **actions de conservation préventive** permettent de s'assurer que les livres qui arrivent à la BU auront une belle et longue vie sur nos rayons.

Quand ils sont en mauvais état, l'atelier d'équipement de la bibliothèque se met à l'ouvrage : **entre 5 et 10 livres sont réparés chaque semaine** !

Dons

La BU travaille en partenariat avec diverses associations ainsi qu'avec d'autres universités, afin de donner à nos livres une seconde vie.

En 2018, la bibliothèque a fait **don de plus de 1200 livres** !

Éco-responsabilité

Livres

En conformité avec le décret n° 2016-288 du 10 mars 2016 portant diverses dispositions d'adaptation et de simplification dans le domaine de la prévention et de la gestion des déchets, la BU s'implique dans l'économie circulaire et le recyclage en veillant à ce que les livres qui ne peuvent être ni conservés ni donnés soient recyclés. En 2019, la BU a établi un partenariat avec la société **Triethic**, une Entreprise Adaptée écoresponsable qui propose des prestations de collecte et de recyclage en Île-de-France, tout en favorisant l'insertion des personnes éloignées du marché du travail.

Petit matériel

Avec les autres services de l'université, la BU recycle ses cartouches d'encre et ses piles, et a abandonné les gobelets en plastique !

Nous accordons une attention toute particulière au **papier** d'imprimante : une fois utilisé, il devient papier brouillon. Qu'il soit « upcyclé » sous forme de carnet ou proposé aux étudiants dans nos rayons en libre-service, le papier ne se perd pas, il se transforme !

Matériel informatique

Dans le cadre de la directive européenne sur le traitement des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE, 2008), la BU a établi un partenariat avec la start'up associative **Ecodair**. Cette dernière collecte et reconditionne les ordinateurs qui lui sont donnés, et les redistribue. De plus, l'association accueille des personnes en situation de souffrance psychique et œuvre à leur réinsertion professionnelle.

En 2017, la BU a fait **don de 53 postes informatiques** !